

République Française

Département de la Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 9 FÉVRIER 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
16	14	14 + 2 pouvoirs

Date de convocation
31 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, Maire.

Présents : **Cathy GREINER, Pascal DURAND, Dominique ROUSSEAU, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Anne ROZAIRE, Laurent NOISSETTE, Frédérique SIMONIN, Séverine HUSSON, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.**

Absents : .

Représentés : **Sébastien FRESSE pouvoir donné à Guillaume ÉTÉVÉ, Jean-Claude ROMARY pouvoir donné à Christine MEYER.**

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : 10_2026 - POINT SUR LES BAUX TERRAINS AGRICOLES
N° de délibération : 10_2026

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	2	16	0	0	0

Le Maire rappelle que la commune dispose d'un patrimoine foncier agricole mis à disposition des exploitants locaux par le biais de baux ruraux et de baux précaires. Au fil des années, ces baux ont évolué (mutations, transferts d'exploitations, modifications du classement des terres), sans qu'un document de synthèse actualisé ne permette d'en avoir une vision globale et fiable.

À la veille du renouvellement du conseil municipal et à la demande des services comptables, il est proposé d'établir un recensement exhaustif des baux actuellement en vigueur, puis de rencontrer les exploitants concernés afin de procéder, le cas échéant, à l'établissement de nouveaux baux. Cette démarche sera conduite en lien avec la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et avec l'appui de son service juridique.

La démarche proposée aujourd'hui ne vise pas à bouleverser l'existant, mais au contraire à remettre à plat, clarifier et sécuriser une situation qui s'est construite progressivement, parfois de manière informelle.

En travaillant en lien avec la Chambre d'agriculture et ses services juridiques, la commune souhaite garantir à chaque exploitant une situation claire, équitable et juridiquement sécurisée, tout en assurant une gestion rigoureuse et transparente du patrimoine communal.

Le Maire présente à l'assemblée un tableau récapitulatif des baux en cours et sollicite l'autorisation de mener les démarches nécessaires à leur régularisation, dans le respect des conditions existantes.

Il indique que M. Claude FOURIER a demandé le transfert de sa location à son neveu Franck FOURIER dans les mêmes conditions car son âge avancé ne lui permet plus d'entretenir correctement ce terrain.

Il propose que le Conseil municipal,

– après avoir entendu son exposé et avoir pris connaissance du tableau récapitulatif des baux agricoles actuellement en vigueur sur le territoire communal,

DÉLIBÈRE :

Article 1er :

Le Conseil municipal prend acte du recensement des baux agricoles en cours sur le territoire communal.

Article 2 :

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager toute démarche utile auprès des exploitants agricoles concernés, en lien avec la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et son service juridique, en vue de l'établissement de nouveaux baux, tenant compte des éléments existants, notamment en matière de superficie, de durée, de tarification et de statut juridique.

Article 3 :

Le Conseil municipal donne son accord sur le transfert du bail concernant la parcelle ZP 10P pour une surface de 66 a 35 ca à Franck FOURIER dans les mêmes conditions administratives et financières.

Article 4 :

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 10 février 2026
Marcel TEDESCO,
Maire



Marcel TEDESCO

Marcel TEDESCO
2026.02.10 15:30:34 +0100
Ref:10415167-15706199-1-D
Signature numérique
Maire